

Comment rendre son bureau écologique ?

www.eco-sapiens.com

eco-sapiens

Le travail de bureau est source de nombreux impacts environnementaux liés à la consommation énergétique, la gestion de l'eau, des déchets et aux modes de déplacement.

Introduire une démarche environnementale au bureau nécessite souvent **peu d'investissement mais beaucoup de dynamisme** et pas mal de temps. Elle nécessite d'impliquer l'ensemble du personnel et associe prises de décisions collectives au niveau des équipements et changements des comportements individuels.

Une bonne gestion environnementale peut avoir de nombreux impacts positifs : bien-être et motivation des salariés, économies réalisées, relations avec les tiers, image de l'entreprise ...et bonne gestion.

Matériel de bureau : eco-consommez ! En règle générale, le choix des produits doit correspondre aux critères classiques de l'éco-consommation :

- > être réutilisables ou rechargeables (stylos, feutres,...)
- > être recyclables et/ou contenir des substances recyclées (cartouches de toner, papier recyclé, etc.)
- > utiliser les ressources et l'énergie de manière efficace (dispositifs d'économie d'eau dans les appareils sanitaires; photocopieurs ou imprimantes capables de faire des copies recto-verso; éclairage à haut rendement énergétique, etc.)
- > être durables et facilement réparables plutôt que devoir être remplacés systématiquement à la moindre panne
- > utiliser un minimum de «consommables» (cartouches de toner, gobelets plastique, etc.).

Pour tout ce qui concerne le petit matériel vous pouvez consulter notre [dossier sur le cartable écologique](#). Concernant le mobilier, on privilégie les matériaux naturels (bois indigène massif, etc.) plutôt que les meubles en fibres de bois agglomérées pouvant être nuisibles pour l'environnement et la santé (présence de formaldéhyde dans les colles).

Le bois utilisé pour les meubles ou les parquets doivent provenir de forêts certifiées [PEFC](#) ou [FSC](#).

Papier : réduisez et utilisez du recyclé !

Malgré l'essor de l'informatique et l'utilisation du courrier électronique, la consommation de papier ne cesse d'augmenter dans les activités administratives des entreprises.

Ainsi, un Français imprime en moyenne 28 pages par jour et un européen 31. Cette tendance a des impacts importants sur la déforestation et la consommation d'énergie et d'encre d'impression qui contiennent des produits néfastes pour l'environnement, notamment du plomb.

Pour lutter contre cette tendance, on peut adopter certains réflexes allant dans le sens suivant. Réduire sa consommation globale de papier

- > Faire des photocopies recto-verso et 2 pages par feuille à chaque fois que c'est possible
- > Utiliser la touche « éco » du photocopieur et du gestionnaire d'impression (Impression => Options =>

Brouillon ou Impression => Propriétés => Finitions => Economode (économie d'encre). L'encre sera ainsi plus pâle mais restera tout à fait lisible.

- > Faire un suivi de la consommation annuelle de papier
- > Limiter le nombre d'impression en faisant autant que possible les corrections à l'écran afin d'éviter l'impression d'ébauches multiples.
- > Si un même document doit être lu par plusieurs personnes, l'imprimer en un seul exemplaire et y joindre une liste de circulation
- > Utiliser le plus souvent possible le courrier électronique sans impression systématique.
- > Réutiliser le côté vierge des papiers usagés
- > Pour les envois, réutilisez les cartons d'emballage
- > Annuler les abonnements inutiles (journaux, bulletins, revues, publicité, etc.)

Utilisez du [papier recyclé](#) et faites confiance aux écolabels : l'[écolabel européen](#) et [NF Environnement](#). Il existe divers labels pour vous guider dans le choix du bon papier. Vous pouvez consulter notre dossier sur [la liste de fournisseurs de papier recyclé en France](#).

Energie : économisez !

La consommation d'énergie au bureau ne cesse d'augmenter du fait de la progression des équipements en matériel informatique, en éclairage et en climatisation. Autant d'utilisations qui poussent inévitablement les consommations vers le haut ...

Eclairage

En matière d'éclairage, économiser l'énergie commence bien sûr par éviter d'éclairer quand cela est inutile :

- > en profitant au maximum de la lumière naturelle : pour cela l'agencement et l'équipement des bureaux doivent être adaptés, en plaçant les bureaux près des fenêtres, les écrans d'ordinateurs faisant dos à la lumière, en évitant de surcharger de posters et d'objets sombres,
- > en coupant la lumière lorsque ce n'est pas nécessaire : lorsque l'on quitte son bureau même pour une courte durée. Beaucoup de bureaux restent encore allumés durant les pauses ou pire pendant la nuit alors qu'il n'y a personne.

Si l'utilisation d'une lumière artificielle s'impose, privilégier la lampe de bureau qui éclairera une zone de travail précise plutôt qu'un plafonnier diffus !...

Les lampes économiques et autres tubes fluorescents ("néons") sont beaucoup plus économes que les halogènes ou autres ampoules à incandescence.

Matériel informatique

Pour réduire sa consommation, il faut choisir des appareils moins énergivores, adapter ses comportements, privilégier du matériel recyclables et sans métaux dangereux. Pour tout savoir sur la question, vous pouvez consulter les dossiers « [Choisir et utiliser son ordinateur et son imprimante](#) » et « [Quelles sont les sociétés high tech les plus responsables ?](#) ».

Climatisation et chauffage

La climatisation a un coût énergétique important : pour une pièce moyenne, la consommation est d'environ 1kWh par heure de fonctionnement, ce qui équivaut à la consommation d'un frigo moyennement économe par jour.

Pour éviter ou limiter l'usage de la climatisation au bureau, un certain nombre de comportements peuvent être adoptés. Vous pouvez pour cela consulter notre dossier sur ce sujet : «[Quelles solutions pour rafraîchir son habitat ?](#)».

Les appareils électriques

A titre d'exemple, une machine à café expresso allumée toute la journée consomme autant d'énergie que pour produire 12 tasses de café. Vous pouvez consulter le dossier sur la consommation des appareils électriques.

Déchets de bureau: triez et recyclez !

En moyenne, les déchets de bureau sont principalement composés de papier et de carton (80%), de matières organiques (7 à 8%), de métaux (3%), de plastiques (6%), de verre (2%) et, en moindre mesure, de déchets dangereux (1 à 2%).

Papier

Principal déchet au bureau, le tri du papier est relativement simple à mettre en œuvre à travers la mise en place de poubelles en carton adaptées qui éviteront le mélange du papier avec d'autres déchets qui le rendrait impropre au recyclage.

Déchets spéciaux

Les déchets spéciaux (toxiques, solvants, peintures, ampoules longue durée et tubes luminescents, piles, etc.) doivent être collectés à part et éliminés conformément à la législation en vigueur

Déchets du secteur cuisine/pauses

Au bureau la consommation liée aux pauses et aux repas est souvent synonyme de jetable, de petits conditionnements et de suremballage, sans que souvent aucun tri ne soit prévu. Pour limiter la quantité de déchet, on peut d'abord équiper le coin cuisine de vaisselle réutilisable afin d'inciter les salariés à abandonner le jetable. On peut également prévoir l'achat de quelques produits en grands conditionnements, tels que le sucre, le café ou les condiments et prévoir des filtres à café réemployables ou en carton recyclé.

Pour permettre le tri il faut prévoir des poubelles permettant un tri sélectif pour récupérer le verre, le plastique, l'aluminium et les déchets organiques. Ce tri peut être associé à une information sur l'impact écologique des différents déchets (préférer le PET à l'aluminium par exemple).

Evitez l'installation de machines diverses (café, canettes, fontaine à eau) qui consomment de l'électricité en permanence et des déchets.

Utiliser des produits "verts" pour le nettoyage des locaux

[Les produits d'entretien écologiques](#) sont moins toxiques pour ceux qui les manipulent et pour la nature.

Déplacements

Pour réduire l'impact environnemental de son entreprise, impossible de faire l'impasse sur les déplacements liés aux activités professionnelles, qu'il s'agisse des trajets domicile-travail ou des déplacements professionnels des collaborateurs, des clients et des partenaires.

C'est pour répondre à cet enjeu, que de nombreuses entreprises mettent en place un plan de déplacements

d'entreprise. Celui-ci comporte un ensemble de mesures visant à optimiser les déplacements liés aux activités professionnelles en favorisant l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle. Sa mise en oeuvre est encouragée par les autorités publiques, car il présente de nombreux avantages pour les entreprises, les salariés et la collectivité. Pour l'entreprise les bénéfices sont à la fois économiques, sociaux et environnementaux.

Pour en savoir plus : ademe , [mobility +](#), voiture and co.